

Médecin de promotion de la santé

[code fiche SS001]

- ➔ **Mettre en œuvre des actions individuelles et collectives de prévention et d'éducation à la santé, dont la réalisation d'examens médicaux, des bilans de santé et de prévention, la mise en place de programme de promotion de la santé et de formation**

SPÉCIALITÉS ÉVENTUELLES

Santé des élèves, santé des étudiants

EXEMPLES DE POSTES

- Médecin de l'éducation nationale de secteur
- Médecin de SUMPPS ou de SIUMPPS

CORRESPONDANCES STATUTAIRES

A+, A

CORRESPONDANCE AVEC LE RIME

- Médecin de promotion de santé

➔ ACTIVITÉS PRINCIPALES

- ▶ Assurer un rôle de conseiller technique et d'expertise dans le domaine de la santé auprès des élèves et de leurs parents, des étudiants et de l'ensemble de la communauté éducative et universitaire
- ▶ Réaliser des examens médicaux
- ▶ Contribuer à la scolarisation et à l'orientation des élèves en situation de handicap ou porteurs de troubles de la santé, au dispositif d'accompagnement et d'intégration des étudiants handicapés
- ▶ Assurer le suivi des élèves en difficulté (scolaire, comportementale) et les orienter si nécessaire vers les structures de soins appropriées (santé des élèves)
- ▶ Participer aux dispositifs de protection de l'enfance (santé des élèves)
- ▶ Participer à la veille sanitaire et à l'amélioration de la qualité de vie en matière d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie
- ▶ Identifier les besoins de santé spécifiques des élèves et élaborer des programmes prioritaires ; à cet effet conduire ou participer à des études épidémiologiques et en exploiter les résultats (santé des élèves)
- ▶ En lien avec la communauté éducative, concevoir, mettre en place et/ou piloter des projets d'actions d'éducation à la santé, en lien avec les politiques nationales et régionales de santé (santé des élèves)
- ▶ Impulser, coordonner et participer aux programmes de prévention, de dépistage et aux actions d'éducation à la santé (santé des étudiants)
- ▶ Développer et participer à des programmes d'études et de recherche sur la santé
- ▶ Contribuer, dans le domaine de la santé, à la formation initiale et continue des personnels non enseignants, enseignants et paramédicaux (santé des élèves)

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Profession réglementée : être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre exigé pour l'exercice de la profession de médecin ou avoir obtenu une autorisation individuelle permanente d'exercice de la médecine
- Exercice de la médecine salariée en conformité avec les exigences du code de la santé publique intégrant le code de déontologie

EMPLOIS-TYPES DE DÉBOUCHÉS

- Médecin de prévention (sous réserve de justifier des diplômes, titres ou certificats exigés pour l'exercice des fonctions de médecins du travail)

Médecin de promotion de la santé

[code fiche SS001]

COMPÉTENCES PRINCIPALES

Connaissances

- Système éducatif et ses enjeux
- Organisation de l'enseignement supérieur
- Approche clinique du développement de l'enfant et de l'adolescent
- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- Droit de la santé
- Organisation territoriale en matière de santé et de soins
- Cadre légal et déontologique
- Méthodologie de conduite de projet

Compétences opérationnelles

- Jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision
- Apporter des réponses à des besoins spécifiques
- Établir ou prendre en compte un diagnostic médical

- Initier et conduire des partenariats
- Évaluer les attentes et besoins des publics concernés
- Piloter un projet
- Travailler en équipe
- Préparer et animer une session de formation (santé des élèves)
- Réaliser des synthèses

Compétences comportementales

- Autonomie / Confiance en soi
- Capacité d'adaptation
- Capacité de conceptualisation
- Rigueur / Fiabilité
- Sens relationnel

TENDANCES D'ÉVOLUTION

Facteurs clés à moyen terme (à 3 ans)

- Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires
- Plans santé sur les différentes thématiques pilotées par le ministère en charge de la santé
- Plan triennal d'actions 2010-2013 de la politique éducative de santé en faveur des élèves
- Loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités
- Accroissement des efforts en matière de prévention médicale

Impacts sur l'emploi-type (qualitatif)

- Nécessité de mettre en œuvre une approche globale de la santé
- Développement du partenariat interinstitutionnel
- Compétences accrues dans ces domaines
- Construction de réseaux de professionnels de santé venant des différentes instances de soin et de prévention